

Zadig, chapitre III - « Le chien et le cheval »

- I. Satire de la justice
 - Critique de la société
 - Une accusation infondée
 - Erreur judiciaire et justice non rendue
- II. L'art de bien penser de Zadig lui permet de rétablir la vérité
 - Un fin rhétoricien
 - Un discours méthodique et raisonné
 - Zadig : la figure du philosophe des Lumières

Introduction :

C'est au XVIII^{ème} siècle, grâce aux philosophes des Lumières, que la ? de raison est mise en valeur comme pouvant permettre de trouver la vérité. Dans Zadig, Voltaire imagine comment son personnage parcourt un voyage initiatique guidé par sa logique. Le chapitre III, « Le chien et le cheval », narre une mésaventure de Zadig qui est dans l'obligation de démontrer son innocence face à ses opposants.

Nous essayons de comprendre *comment un raisonnement logique permet de savoir ce que nous ne savons pas*. En effet, le texte met en opposition une satire implicite de la justice avec l'art de bien penser de Zadig.

I. a) Voltaire, au travers de ce passage de Zadig, mène une satire de la justice et ceci par le biais de la critique de la société. En effet, tout au long du passage, nous présentons une dénonciation de la part de l'auteur qui vise plusieurs cibles :

- La monarchie absolue désignée par l'hyperbole « roi des rois » l.88 est dénoncée. Dans le passage des lignes 107 à 113, Voltaire dénonce cette monarchie qui peut faire changer des condamnations sur de simples rumeurs.
- Les prêtres sont également visés. Le clergé, donc la religion, est désigné par « les mages » l.111. Les religieux sont représentés comme des fanatiques incapables de réflexion, toujours prêts à avoir recours au bâton comme moyen de pression.
- Voltaire mène également une attaque de la vanité des juges : on est obligé de les flatter pour obtenir leur indulgence. L'ironie des lignes 66 à 68 souligne les défauts humains avec le double sens des métaphores : elles soulignent qu'ils sont ni justes, ni omniscients. Ils sont corrompus, sévères, bornés et stupides.

b) Voltaire souligne et critique la rapidité de l'enchaînement des événements par la juxtaposition des phrases aux lignes 56 et 57. On ne manque pas de démontrer la vanité des hommes qui dénoncèrent Zadig, ceci par la négation totale du verbe des lignes 54-55. Il n'y a pas d'enquête mais la condamnation de Zadig est immédiate : « à peine... »

l.58. Soulignons également le ridicule de l'accusation amendée : « mais...vu » l.61-63. On peut également commenter le connecteur d'opposition à la ligne 61, « mais... », qui montre l'illogisme de la réaction des juges face à la réalité. Les connecteurs de temps l.63-64 démontrent le raisonnement illogique des juges.

c) On ne manque pas de dénoncer le manque de discernement de la justice et de ses acteurs, ceux-là même, aveuglés par leur cupidité et leur vanité. Zadig est bien trop puni pour un crime qu'il n'a pas commis (l.55-56) : usage d'hyperboles, d'exagérations de la peine en proportion à la faute. Mais après une erreur (l.60), les juges ne supportent pas d'avoir tort : figure de lipalage « douloureuse...arrêt » l.60. La justice ne sera finalement pas rendue (ironie l.112-118). Le jugement en faveur de Zadig lui coûte plus cher en étant innocent que coupable.

II. a) Zadig, en position de défense, se voit devenir un fin discoureur afin de s'offrir l'adhésion de son auditoire. En effet, à plusieurs reprises, il use d'adjectifs mélioratifs, ceci pour conserver les bonnes grâces des juges : « la chienne respectable » l.71, « le cheval sacré » l.71, « roi des rois » l.71-72, « le vénérable eunuque » l.74, « le très grand illustre grand veneur » l.74, « notre auguste reine » l.86. Des énumérations (l.66-68) d'expressions métaphoriques élogieuses mais ironiques, destinées à attirer la bienveillance des juges.

b) Voltaire condamne le fait que les juges n'utilisent pas leur raison. Par contre Zadig, lui, l'utilise admirablement. Il emploie une méthode rationnelle dans la démonstration de son innocence. Sa démonstration est penchée d'un vocabulaire précis dit d'un vocabulaire scientifique. Zadig procède par observation, analyse et interprétation. Relevons des verbes de perception : « j'ai vu » l.74, « j'ai vu » l.97... Cette observation est suivie d'une analyse minutieuse : « j'ai jugé que » l.75, « m'ont fait connaître que » l.78, « m'ont appris que » l.83, « j'ai compris que » l.85, « voilà » l.91, « j'ai jugé » l.104. Le raisonnement de Zadig est parsemé de connecteurs logiques qui organisent la réflexion, l'ordre de raisonnement irréfutable tels que : enfin, car, et, ainsi...

c) Zadig revêt dans sa réflexion toutes les qualités du philosophe des Lumières : celui-ci par un raisonnement logique, construit, recherche la vérité qui est une valeur essentielle des Lumières. Il s'engage pour un autre principe des Lumières qui est la Justice. Voltaire a beaucoup lutté contre l'injustice : Affaire Calas. Sa pensée à ce sujet est résumée dans son traité sur la tolérance. Zadig est ce philosophe du XVIII^{ème} siècle, constamment froid aux persécutions mais qui se bat pour ses idées : l.110. Voltaire fait allusion aux nombreuses censures et condamnations dont sont victimes les philosophes de son siècle : l.118-121. C'est en effet un danger d'être savant car cela implique de s'opposer aux idées en place et de les remettre en cause.

Conclusion :

Voltaire présente dans ce chapitre, une définition d'un idéal du XVIII^{ème} siècle en mettant en scène un héros qui cultive la raison et qui pratique une méthode de réflexion fondée sur l'observation et la déduction. Il dénonce la justice surtout. La définition que Voltaire donne du philosophe est semblable à celle de Dumarais.